



Commune de Serra di Ferro
Cumuna di Serra di Farru

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 mars 2018

Présidence : Monsieur Antoine GIORGI

Nombre de membres			Date de la convocation
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
8	11	10	05/03/2018

N° 18/4

Objet : Port Jean-Baptiste TOMI
Approbation du Budget Primitif 2018

L'an deux mil dix-huit, le 16 mars, à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune de Serra di Ferro s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée par Monsieur Antoine GIORGI.

Présents : Monsieur Jean ALFONSI, Madame Marie-Pierre BARTOLI, Madame Martine CHIARELLI, Monsieur Antoine GIORGI, Monsieur Jérôme LEONETTI, Madame Ilana PERETTI, Monsieur Jean-Baptiste SANTONI, Monsieur Martin VALENTINI

Absents ou excusés : Monsieur Olivier BURESI

Pouvoirs : Madame Coralie MANCINI a donné pouvoir à Monsieur Jean ALFONSI, Monsieur Dominique BARTOLI a donné pouvoir à Monsieur Jean-Baptiste SANTONI

Secrétaire : Madame Marie-Pierre BARTOLI

Le maire expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance du 26 août 2005,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu le projet du budget primitif du port J.B. TOMI pour l'exercice 2018,

Vu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2017 adoptés dans la présente séance du conseil municipal,

Vu la délibération du présent conseil décidant de l'affectation du résultat 2017,

Monsieur le maire propose le budget primitif 2018, celui-ci a pour objet d'inscrire les prévisions 2018, en section d'exploitation dépenses et recettes et les prévisions 2018 en section d'investissement dépenses et recettes, y compris les restes à reporter en dépenses et recettes.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son président, et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

ADOPTÉ le budget primitif du budget 2018 du port J.B. TOMI

PRECISE que le budget primitif 2018 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2017 au vu du compte administratif et du compte de gestion 2017 et de la délibération d'affectation du résultat adopté lors de la même séance.

ADOPTÉ les propositions nouvelles des deux sections ainsi qu'il suit :

Section d'exploitation	Chapitre	Dépenses	Chapitre	Recettes	
Charges à caractère général	011	152 099,03 €	042	Opération d'ordre	5 590,00 €
Autres charges de gestion	65	500 €	70	Ventes	276 010,95 €
Charges financières	66	38 000 €			
Charges exceptionnelles	67	1 500 €			
Virement à la section d'investissement	023	259 698,97 €			
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	10 359 €			
Impôts	69	20 000 €			
D002			002 Résultat d'exploitation reporté		200 556,05 €
Total	Dépenses de fonctionnement cumulées	482 157 €	Recettes de fonctionnement cumulées		482 157 €
Section d'investissement	Chapitre	Dépenses	Chapitre	Recettes	
Emprunts	16	77 069 €	13	Subventions	52 000,05 €
Immo en cours	23	321 576,09 €	021	Virement exploitation	259 698,97 € €
Opération d'ordre	040	5 590 €	040	Opération d'ordre	10 359,00
Immo corporelles	21	40 000 €			
RAR		118 378,91 €			
D001		-	R001		240 555,98 € €
Total	Dépenses d'investissement cumulées	562 614 €	Des recettes d'investissement cumulées		562 614 €

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Le Maire
A. GIORDI

